

14 avril 2005

05.125

Motion populaire de l'Union démocratique du centre (UDC)**Imposition fiscale à la source**

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s demandent au Grand Conseil d'étudier la mise en place d'une imposition fiscale à la source pour l'impôt cantonal et communal direct.

Motivation

L'examen des comptes 2004 présentant un déficit de près de 100 millions de francs permet de constater que de nombreux contribuables ne s'acquittent pas de leur dû en faveur de l'Etat. S'il est évident que certains se trouvent dans une situation telle qu'il leur est impossible de faire face à leurs obligations, nombre d'entre eux choisissent délibérément d'utiliser leurs revenus à d'autres fins. Par le biais de l'impôt à la source, le canton et les communes pourront encaisser les montants qui leur sont dus, empêchant les contribuables indécents d'en faire un autre usage.

Premier signataire: Yvan Perrin, président de l'Union démocratique du centre du canton de Neuchâtel, Les Bolles-du-Temple 37, 2117 La Côte-aux-Fées.

Motion populaire munie de 178 signatures.